

www.hommepage.fr/invite.php?article=681

Go

JAN APR MAY

◀ 26 ▶

2013 2016 2017



6 captures

18 Oct 2011 - 12 May 2016

▼ About this capture

NEWSLETTER : Votre email...

S'INSCRIRE

MES ENFANTS

PSYCHOLOGIE FEMININE

PRENDRE SOIN DE MOI

MON LOOK

Vous êtes ici : Accueil >>> L'interview >>> Archives >>> RENE DELAMAIRE

CUISINER RECEVOIR | MON JOB | PSYCHOLOGIE MASCULINE | LIBRAIRIE

Rechercher un article:

Dans tout le site

RENE DELAMAIRE

L'interview | Archives

*Entretien avec René Delamaire***Le point sur la proposition de loi sur les violences conjugales**

HommePage – René Delamaire, la proposition de loi sur les violences conjugales est venue en 2e lecture devant l'Assemblée nationale. Le G.E.S. – Groupe d'Etudes sur les Sexismes, que vous présidez, s'élève contre certaines dispositions de cette proposition de loi. Vous allez nous en dire plus mais d'abord qu'est-ce que le G.E.S. ?

René Delamaire – Le G.E.S. est une association « Loi de 1901 » fondée en 2008 dont l'objet est d'étudier et de lutter contre toutes les formes de sexisme. Compte tenu du contexte contemporain, la priorité consiste à lutter contre les formes de sexisme dont les hommes sont victimes : la misandrie. La misandrie est en effet aussi ancienne que la misogynie, et les hommes ne doivent pas être les oubliés de la lutte contre les sexismes. Nous voulons que toutes les personnes soient égales en droits et dignité, indépendamment de leur sexe. Les hommes aussi ont droit à l'égalité.

HommePage – Venons-en au projet de loi sur les violences conjugales actuellement en discussion. Vous dénoncez certaines dispositions de ce projet comme discriminatoires au préjudice des hommes ...

L'édito

EMMANUELLE PROSPER EXPOSE ...

A lire dans : MES ENFANTS

La sécurité routière de nos ados



Au cours de leur scolarité, ils vont passer quelques épreuves comme le BSR ...
... qui leur permettront par la suite de rouler en cyclomoteur.

A lire dans : Homme de la semaine

ABDELAZIZ BOUTEFILKA

6 captures

18 Oct 2011 - 12 May 2016

Go

JAN APR MAY

26

2013 2016 2017



About this capture

• **L'intitulé de la loi** : « *loi relative aux violences faites spécifiquement aux femmes, aux violences au sein des couples et aux incidences de ces dernières sur les enfants* » pose problème ! Cet intitulé introduit implicitement une conception hiérarchisée des violences, fondée sur le sexe : les violences faites aux femmes seraient à considérer spécifiquement, parce que plus lourdes de conséquences, ou d'une nature différente de celles faites aux hommes. Or il n'existe pas de violences spécifiques subies par les femmes : des hommes aussi sont battus et violés. On devrait donc parler de « *loi relative aux violences au sein des couples et aux incidences de ces dernières sur les enfants* ». Cette observation est valable aussi pour les articles 10bisB, 11A, 13.

• **L'article 11 bis** introduit par les sénateurs est discriminatoire puisqu'il préconise « une journée nationale de sensibilisation aux violences faites aux femmes », et à elles seulement. Il y aurait eu lieu de procéder au remplacement de la mention « *faites aux femmes* » par « *faites aux personnes* », ou « dans le couple », ou « *faites aux personnes dans le couple* ».

• **L'article 14 bis** est discriminatoire puisqu'il préconise la présentation au Parlement d' « *Un rapport remis par le gouvernement sur la création d'un Observatoire national des violences faites aux femmes* », et à elles seulement. La encore il y aurait eu lieu de remplacer la mention « *faites aux femmes* » par « *faites aux personnes* », ou « dans le couple », ou « *faites aux personnes dans le couple* ».

Hompage – Vous avez proposé à tous et à toutes d'intervenir auprès des députés pour que les modifications nécessaires soient effectuées ...

René Delamaire – Oui, nous avons proposé un modèle de lettre que tout un chacun pouvait envoyer au député de sa circonscription. C'était important de réagir car cette loi établit de façon formelle dans notre droit le sexisme misandre : c'est une inflexion très grave de notre culture. Maintenant que la loi est votée, on peut toujours protester en signant notre manifeste accessible via le site du GES.

Signer le manifeste



Bientôt la retraite ?

A lire dans : Artiste invité

FRANCOIS LAURENS



Guide de haute montagne et photographe

A lire dans : PSYCHOLOGIE FEMININE

PACS – Durée et fin



Combien de temps dure un PACS ?

Le pacte civil de solidarité est conclu à durée indéterminée. Un peu comme un contrat de travail à durée indéterminée.

A lire dans : MON LOOK

Vêtements – Teint – Cheveux :
Coordonnons !

6 captures
18 Oct 2011 - 12 May 2016

Go JAN APR MAY
◀ 26 ▶
2013 2016 2017

▼ About this capture

justifiez-vous vos critiques contre ce projet de loi ? C'est important car cette loi est souvent présentée dans les médias comme en tous points légitime !

René Delamaire – Il n'y a aucune justification à protéger seulement la moitié de la population. Tout le monde a le droit d'être protégé contre les violences. Certains veulent faire admettre qu'il y a des souffrances spécifiques aux femmes, qu'il y a les « bons » d'un côté c'est-à-dire les femmes, et les « méchants » de l'autre c'est-à-dire les hommes. C'est tout simplement inexact. La violence dans le couple est le fait des hommes et des femmes. C'est ce qu'ont démontré Murray Straus et d'autres chercheurs anglo-saxons dès les années 80 (exemple : « *Physical Violence in American Families: Risk Factors and Adaptations to Violence in 8,145 Families* »). On peut consulter aussi des ouvrages de référence comme « *Spreading misandry* » et « *Legalising misandry* » de Paul Nathanson & Cathy Young, deux universitaires canadiens qui décrivent la montée en puissance du sexisme anti-hommes dans le monde. La loi ne peut être légitime – et légale – que si elle ne contient pas de dispositions sexistes et discriminatoires.

Hompage – Que pensez-vous de la façon dont notre société médiatique appréhende la notion de violence conjugale ?

René Delamaire – La violence conjugale est présentée de façon particulièrement mensongère. Les études sérieuses sur le sujet (cf. notamment par Murray Straus) montrent que dans la majorité des cas les violences conjugales sont mutuelles : L'homme et la femme se battent, s'insultent etc. Dans ¼ des cas c'est la femme qui est violente, et l'homme subit. Enfin seulement viennent les cas où c'est l'homme qui est violent et la femme qui subit. Or on ne parle que de ce cas-là. On présente la violence conjugale comme étant le fait des hommes et d'eux seuls, alors même que cette situation est minoritaire ! Ce fait seul suffit à souligner le côté pervers de la désinformation que les medias infligent !

Hompage – Pourquoi cette tendance ?

René Delamaire – La misandrie a bénéficié depuis quelques décennies de l'emprise croissante d'un courant minoritaire au départ et se réclamant (à tort) du féminisme. Les



La couleur peut être votre plus précieux allié ou votre pire ennemie, selon votre type.

En général évitez les couleurs trop franches et radicales quand vous avez le teint clair ou très foncé ...



par la violence. C'est une idéologie délirante et haineuse dont le but est de diaboliser l'homme en tant qu'homme (en tant qu'homme il ne peut que mal faire), voire de l'éliminer de la terre (cf. Mary Daly).

Hompage – Comment expliquer alors le « silence » des hommes en général ? Le silence des modérés, des gens lucides ?

René Delamaire – J'y vois 4 explications :

- La persistance du vieux stéréotype sexiste qui exige des hommes qu'ils soient forts et leur interdit de se plaindre. Si les hommes se plaignent on ne les écoute pas, on les ridiculise.
- La culpabilité. Il y a eu, il y a encore, des discriminations contre les femmes. Influencés par l'idéologie actuelle, les hommes se sentent tous coupables des injustices passées ou commises par d'autres, même si ça n'a aucun sens ! Du coup, ils ne se sentent ni le droit ni l'envie de se défendre.
- La lâcheté. Il faut le dire, passez-moi l'expression, aujourd'hui quand un homme défend son droit d'être respecté il en prend plein la tronche ! Elisabeth Badinter a souligné et vécu les difficultés endurées lorsqu'on affronte cette idéologie haineuse qui nous domine : et pourtant elle est une grande figure du féminisme !
- Le calcul politique, voire le cynisme. Celui des élus, qui « suivent le mouvement » dans un but purement électoraliste. On le voit avec la loi actuelle sur les violences conjugales, mais ce n'est qu'un cas parmi bien d'autres.

D'où l'importance de notre combat, qui vise simplement ...l'égalité.

Objet : Proposition de loi sur les violences conjugales examinée le 29 juin 2010

Madame la députée, Monsieur le député,
L'Assemblée devait examiner le 29 juin 2010, en deuxième lecture, la « *Proposition de loi relatives aux violences faites spécifiquement aux femmes, aux violences au sein des couples et aux incidences de ces dernières sur les enfants* », modifiée par le Sénat le 24 juin dernier.

6 captures
18 Oct 2011 - 12 May 2016

Go JAN APR MAY
◀ 26 ▶
2013 2016 2017

▼ About this capture

dans le nouveau texte.

1) Le nouvel intitulé

La mention des « *violences faites spécifiquement aux femmes* » est redondante, puisqu'il est également fait mention de « *violences au sein des couples* ». Surtout, cette mention introduit implicitement une conception hiérarchisée des violences, fondée sur le sexe : les violences faites aux femmes seraient à considérer spécifiquement, parce que plus lourdes de conséquences, ou d'une nature différente de celles faites aux hommes.

Or, toutes les données que j'ai pu consulter concernant ce problème montrent qu'il n'existe aucune spécificité des violences faites aux femmes : les hommes subissent aussi des violences verbales, psychologiques (y compris d'ordre sexiste), économiques, physiques (ces dernières pouvant provoquer des blessures graves, voire le décès de la victime) et sexuelles. Ils subissent aussi des mariages forcés.

Je souhaite donc votre intervention pour obtenir la simplification de l'intitulé, qui deviendrait : « *Proposition de loi relative aux violences au sein des couples et aux incidences de ces dernières sur les enfants* ». Cette demande de simplification est également valable pour les articles 10bisB, 11A, 13.

2) L'article 11 bis

Cet article introduit par les sénateurs est discriminatoire puisqu'il préconise « une journée nationale de sensibilisation aux violences faites aux femmes », et à elles seulement.

Je souhaite donc votre intervention pour obtenir le remplacement de la mention « *faites aux femmes* » par « *faites aux personnes* », ou « *dans le couple* », ou « *faites aux personnes dans le couple* ».

3) L'article 14bis

Cet article est discriminatoire puisqu'il préconise la présentation au Parlement d' « *Un rapport remis par le gouvernement sur la création d'un Observatoire national des violences faites aux femmes* », et à elles seulement.

Go

JAN APR MAY

◀ 26 ▶

2013 2016 2017



6 captures

18 Oct 2011 - 12 May 2016

▼ About this capture

dans le couple ».

Vous remerciant par avance, je vous prie d'agr er l'expression de mes meilleurs sentiments.

Signature**Ville, d partement****Profession, responsabilit s (facultatif mais souhaitable)**[Envoyer   un\(e\) ami\(e\)](#)[Imprimer cet article](#)**Informations suppl mentaires****CONTACT :**g-e-s@laposte.net**SITES A VISITER :**[Blog GES](#)[Facebook](#)[La cause des ..
SOS Hommes battus](#)**Tour d'horizon****Mes enfants**

ANTS



parents »

Rubrique sur mesure pour les p res et les « beaux-

Psychologie f minine

Revisitons les relations hommes / femmes !

Prendre soin de moi

au masculin. Parce qu' tre un

Mon look

Infos pratiques et conseils de pros pour  tre un

L' dito

Tribune d'expression libre sur les sujets qui int ressent

Homme de la semaine

Le portrait de quelqu'un qui fait des choses int ressantes

L'interview

Un pro r pond   nos questions sur des tas de sujets


Artiste invit 

Photographes, peintres, musiciens ... homepage vous les pr sente ainsi que leurs travaux


6 captures
18 Oct 2011 - 12 May 2016

Go JAN APR MAY
◀ 26 ▶
2013 2016 2017

▼ About this capture

 pour vraiment bien recevoir votre famille, vos amis, votre amie ...

Mon job

 Le monde du travail au masculin.

dans notre boutique gourmande. Idéal pour vos cadeaux de fin d'année!

Librairie

[Accueil](#) | [Mes enfants](#) | [Psychologie féminine](#) | [Mon job](#) | [Prendre soin de moi](#) | [Mon look](#) | [Cuisiner Recevoir](#) | [L'édito](#) | [L'interview](#) | [Homme de la semaine](#) | [Artiste invité](#) | [Psychologie masculine](#) | [Librairie](#) | [Contact](#) | [Mentions légales](#) | [Partenaires](#) | [Conditions de ventes](#) | [Réalisation](#) | [Participez !](#)